

GAZETTE

JANVIER 2025

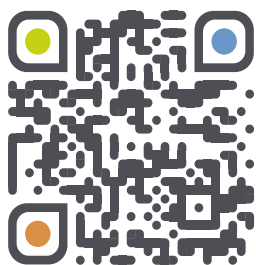


CONSEIL
MUNICIPAL
DES ENFANTS



Commune de
Saint-Siffret

 mairiesaintsiffret.fr



Bonne année 2025 !!!

SOMMAIRE

CONSEILS MUNICIPAUX - 3

URBANISME - 8

VOS PROJETS - 10

L'ÉCOLE - 13

CULTURE ET FESTIVITÉS - 14

ASSOCIATIONS - 20

SANTÉ - 24

BON À SAVOIR - 25

INTERCOMMUNALITÉ - 27

AU COEUR DE L'HISTOIRE - 30

SECRET DE CUISINE - 31

ÉTAT CIVIL - 31

ADRESSES & NUMÉROS UTILES - 32

EDITO Mot du Maire

Chers Saint-Siffretoises, Chers Saint-Siffretois,

En ce début d'année 2025, je suis heureux de vous adresser mes vœux les plus sincères. L'année passée a été marquée par de nombreux défis, mais grâce à l'engagement de chacun d'entre vous, nous avons su avancer et relever ces obstacles ensemble.

2025 sera une année de continuité et de progrès pour Saint-Siffret. Nous allons poursuivre plusieurs projets importants et structurants, tout en préservant les finances communales et en maintenant le taux des taxes locales.

La rénovation de la salle communale de l'ancienne école en est un exemple concret : un espace modernisé et accessible à tous. Nous continuerons aussi les travaux de sécurisation près de l'école, pour garantir un environnement plus sûr pour nos enfants.

Nous n'oublions pas non plus les enjeux environnementaux. Ainsi, les études préalables nécessaires à la construction de notre nouvelle station d'épuration à filtre planté de roseaux ont été lancées fin 2024 et nous espérons pouvoir engager les consultations des entreprises dès cette année ! Il s'agit là d'un projet essentiel pour assurer la durabilité de nos infrastructures et préserver notre cadre de vie.

Vous aurez également l'occasion de découvrir à travers ces pages, un autre projet structurant, avec l'ouverture d'un nouveau lieu culturel au foyer William Broche. Ce tiers-lieu, destiné à toutes les générations, sera un lieu de rencontre, d'échanges et d'activités pour les jeunes, les familles et les retraités.

Je tiens également à saluer l'enthousiasme et l'implication des membres du Conseil Municipal des Enfants. Ces jeunes nouveaux élus, pleins d'idées et d'énergie, participeront activement à la vie du village et sont une source d'inspiration pour nous tous.

Merci à chacun de vous pour votre engagement au quotidien. Ensemble, nous continuerons à faire grandir notre village dans un esprit de solidarité et de bien-être partagé. Je vous souhaite une année 2025 pleine de bonheur, de santé et de succès.

Bonne année à toutes et à tous !

Votre Maire
Dominique VINCENT





LA MAIRIE Conseils municipaux

L'ESSENTIEL DE LA VIE INSTITUTIONNELLE

RETROUVEZ LES CONSEILS MUNICIPAUX... EN RÉSUMÉ !

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2024

● Compte de gestion-budget communal ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

● Compte administratif- budget communal

Le compte administratif 2023 du budget communal fait apparaître pour la section de fonctionnement un excédent de clôture de 296 165,78 € et pour la section d'investissement un excédent de clôture de 617 804,32 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(ABSTENTIONS : 2 (A. SAUTON, N. RAYSSIGUIER))

● Affectation du résultat- budget communal

Sur 296 165,78 € du résultat de la section de fonctionnement : 96 165,78 € mis en réserve au 1068 (investissement) et 200 000 € reportés au 002 (fonctionnement).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ABSTENTIONS : 2 (A. SAUTON, N. RAYSSIGUIER)

● Compte de gestion- budget eau et assainissement

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

● Compte administratif- budget eau et assainissement

Le compte administratif 2023 du budget eau et assainissement fait apparaître pour la section d'exploitation un excédent de clôture de 155 408,18 € et pour la section d'investissement un excédent de clôture de 664 093,90 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ABSTENTIONS : 2 (A. SAUTON, N. RAYSSIGUIER)

● Affectation du résultat- budget eau et assainissement

Sur 155 408,18 € du résultat de la section d'exploitation : 55 408,18 € mis en réserve au 1068 (investissement) et 100 000 € reportés au 002 (exploitation).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ABSTENTIONS : 2 (A. SAUTON, N. RAYSSIGUIER)

● Demande de financement pour la mise en accessibilité de la salle municipale de l'ancienne école

Ajustement du plan de financement

DÉPENSES		RECETTES		
Poste de dépenses	Montant HT	Financier	Montant	%
Travaux	56 690,00 €	Région	16 047,50 €	25%
Etudes et demandes administratives	7 500,00 €	Auto Financement	48 142,50 €	75%
TOTAL	64 190,00 €	TOTAL	64 190,00 €	100%

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Bienvenue à Mélanie Yvon

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de Mélanie Yvon, qui rejoint l'équipe municipale début 2025. Bibliothécaire de formation, animatrice expérimentée et enthousiaste, elle vous accueillera au sein du nouvel espace culturel au foyer W. Broche. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans le début de cette belle aventure. Mélanie, bienvenue à Saint-Siffret !



● Acquisition de terrains chemin du château d'eau

Dans le cadre de l'opération d'aménagement chemin du Château d'Eau prévue au Plan local d'urbanisme (PLU), il est proposé au Conseil :

- de se porter acquéreur de la parcelle AK 164 en zone AU, d'une superficie approximative de 1 400 m², au prix de 30 €/m² ;
- de prendre en charge les frais notariés inhérents à l'acquisition ;
- d'inscrire les crédits au budget de la commune ;
- de retirer la délibération n° 2023-31 du 14 juin 2023 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

● Travaux SMEG Chemin du Devois 2ème phase- études

Il s'agit d'enfouir les réseaux aériens (télécommunication, fibre optique, et éclairage public) situés chemin du Devois, sur une portion du chemin située entre le croisement avec le chemin de l'Aire du Renard et les Darbounelles.

Afin de permettre au SMEG le lancement des études correspondantes, il convient de prendre acte du projet présenté et de s'engager à rembourser au SMEG le montant des études d'avant-projet en cas de renoncement du fait de la commune.

Dans le cas où le projet se réalise, les frais d'études seront intégrés au montant de l'opération sur lequel est calculée la part de la collectivité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

● Retrait de deux délibérations relatives à l'acquisition de terrains en vue de l'aménagement de la nouvelle station d'épuration

Par délibérations n° 2023-69 et n° 2023-70 du 6 décembre 2023, le Conseil municipal avait approuvé l'acquisition des terrains cadastrés B 55 et B 271, en vue de l'aménagement de la nouvelle STEP.

Au vu des scénarios présentés par le bureau d'études et l'assistant à maîtrise d'ouvrage, et considérant l'évolution du projet d'aménagement, il est proposé au Conseil de retirer ces deux délibérations.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LA MAIRIE Conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2024

● Fixation du taux des taxes locales 2024 : maintien des taux

Le conseil municipal a décidé, cette année encore, de renouveler les taux 2023 et de n'appliquer aucune augmentation :

TAXES	Taux 2024
Taxe foncière sur le bâti	38.83%
Taxe foncière sur le non bâti	40.73%
Taxe d'habitation	10,50%

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
ABSTENTION : 1 (P. DEHON)

● Budget primitif communal 2024

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 1 155 220 €.

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 1 826 260 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
ABSTENTIONS : 4 (P. DEHON, B. COLOMBIER, A. SAUTON, N. RAYSSIGUIER)

● Fixation des tarifs de l'eau et de l'assainissement 2024

Il est proposé au Conseil Municipal d'augmenter les tarifs de l'eau et de l'assainissement comme suit à compter du 1er juin 2024, et de modifier le règlement en conséquence :

TARIFS EAU		TARIFS ASSAINISSEMENT	
Prix du m3 (H.T)	1.20€	Prix du m3 (H.T)	1.00€
Abonnement annuel (H.T)	50.00€	Abonnement annuel (H.T)	40.00€

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
CONTRE : 1 (P. DEHON)
ABSTENTION : 1 (A. SAUTON)
POUR : 13

● Budget primitif eau et assainissement 2024

Les dépenses et les recettes d'exploitation s'équilibrent à 471 100 €.

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 859 500 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
ABSTENTIONS : 4 (P. DEHON, B. COLOMBIER, A. SAUTON, N. RAYSSIGUIER)

● Modification du tableau des effectifs

- Création d'un poste d'adjoint administratif à 20/35ème (agent en charge de l'animation de la nouvelle salle culturelle)
- Modification d'un poste de rédacteur à 15/35ème en poste d'adjoint administratif à 15/35ème ;
- Création d'emplois non permanents pour assurer la continuité de service en cas d'absence d'un agent.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

CONTRE : 1 (P. DEHON)

ABSTENTION : 3 (B. COLOMBIER, A. SAUTON, N. RAYSSIGUIER)

POUR : 11

● Bail à ferme avec exploitation agricole

Par délibération n° 2020-02 du 25 février 2020, le conseil municipal avait approuvé la conclusion d'un bail à ferme à des fins d'éco-pâturage au lieu-dit Brugas et Vallongue. Il avait été convenu que les travaux d'aménagement nécessaires seraient pris en charge par le preneur, et que leur montant viendrait en déduction des loyers. Le premier bail ayant été résilié de manière anticipée, il est aujourd'hui proposé d'en conclure un nouveau avec une exploitante qui reprend un élevage ovin d'une centaine de brebis.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ABSTENTIONS : 5 (P. DEHON, B. COLOMBIER, A. SAUTON, N. RAYSSIGUIER, E. MALTERRE)

● Pavage de la rue de l'Eglise- Ajustement du plan de financement et demande de subvention

Par délibération n° 2022-38 du 12 octobre 2022, le conseil municipal a approuvé les travaux de pavage de la rue de l'Eglise, et a autorisé Monsieur le Maire à constituer et déposer les dossiers de demande de financement.

Il est aujourd'hui envisagé de solliciter le dispositif des fonds de concours de la Communauté de communes du Pays d'Uzès.

Le plan de financement pourrait être établi comme suit :

DÉPENSES		RECETTES		
Poste de dépenses	Montant HT	Financeur	Montant	%
Travaux	92 828,60 €	CCPU	30 000 €	30%
MO	7 239,00 €	Auto Financement	70 067,60 €	70%
TOTAL	100 067,60 €	TOTAL	100 067,60 €	100%

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



LA MAIRIE

Conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2024

● Mise en place d'une opération d'affouage

Devant l'augmentation du prix de l'énergie auquel est confrontée la population, et en accord avec l'Office national des forêts, qui par délégation gère l'exploitation de la forêt communale de Saint-Siffret, la municipalité peut réserver une partie des bois de la forêt communale pour l'usage domestique de ses habitants, sous forme d'affouage.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver l'état d'assiette de la coupe tel que présenté ci-dessous, et son affectation à l'affouage : coupe en taillis simple / volume présumé réalisable : 100 m³ / surface : 3 hectares / mis à disposition sur pied, en bloc
- de demander à l'ONF de procéder en 2024 à la désignation des coupes inscrites à l'état d'assiette ;
- de fixer le montant de la taxe d'affouage à 100 € par lot ;
- de partager l'affouage entre foyers ayant leur domicile réel et fixe dans la commune au 1er janvier de l'année de coupe ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à mandater l'ONF pour le traçage des lots ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à nommer trois garants ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à conduire les procédures nécessaires à l'organisation de cette opération d'affouage, à établir le règlement et à signer tout document afférent à la présente délibération.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

● Avis sur le Plan de prévention des risques d'inondation

La Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) a été chargée d'élaborer le Plan de prévention des risques inondation (PPRI) pour la commune.

La procédure arrive ici au stade de la consultation officielle et le conseil municipal doit délibérer sur le projet de PPRI. Une enquête publique sera ensuite diligentée. Le document final devrait être diffusé fin 2024.

Si l'élaboration du PPRI a permis que la prise en compte du risque inondation soit affinée, grâce à des études hydro géomorphologiques, il n'en demeure pas moins que certains éléments pourraient être ajustés.

Tout d'abord, les cartographies présentées font référence à des données cadastrales incomplètes, voire obsolètes. Plusieurs constructions n'apparaissent pas dans les documents, ce qui pose des problèmes d'interprétation et d'application du règlement du PPRI. Les cartes en elles-mêmes sont difficilement lisibles, puisqu'elles n'identifient ni les cours d'eau, ni les voiries, ni les numéros de parcelles.

Par ailleurs, certaines données topographiques semblent incohérentes avec le risque associé. Des terres, pourtant situées en hauteur, sont soumises à des cotes « plus

hautes eaux » (PHE) supérieures à celles de terres situées en contrebas, et pour lesquelles l'expérience a maintes fois démontré qu'elles sont fortement inondables.

Considérant donc que le règlement du PPRI, tel qu'il est présenté aujourd'hui, risque de générer des complications pour l'instruction, et de pénaliser certains pétitionnaires, il est proposé au conseil d'émettre un avis défavorable au projet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

● Achat d'un terrain secteur Briargues- Zone N- AP 55

La commune de Saint-Siffret est propriétaire de la parcelle AP 56 qui entoure la parcelle AP 55. Cette dernière est à vendre. Il est proposé au Conseil municipal de donner son accord pour l'acquisition de cette parcelle d'une superficie de 1 786 m², pour un montant de 2 000 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

● Fixation du prix de vente de deux parcelles - Secteur des Planes - AL 142 et AL 143

La commune est propriétaire de la parcelle AL 142, d'une superficie de 706 m², sise Impasse des Garennes.

Il est proposé au Conseil municipal de donner son accord pour la vente de cette parcelle et de fixer le prix de vente à 100 000 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

● Fixation du prix de vente d'une parcelle- Secteur des Planes- AL 143

La commune est propriétaire de la parcelle AL 143, d'une superficie de 637 m², sise Impasse des Garennes.

Il est proposé au Conseil municipal de donner son accord pour la vente de cette parcelle et de fixer le prix de vente à 90 000 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

● Festival Art et Patrimoine 2024 - Demande de subventions

Monsieur le Maire rappelle que la quatrième édition du festival "Art & Patrimoine" aura lieu en juillet.

Ce projet s'inscrit dans plusieurs thématiques d'aides relevant de différents organismes.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à constituer un dossier de demande de financement auprès de tout organisme susceptible de répondre à ce projet, notamment la Région, le Département et la CCPU ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



LA MAIRIE

Conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2024

● **Choix du prestataire de restauration scolaire 2024-25**

Il est proposé au conseil de reconduire le contrat avec le prestataire « Terres de cuisine » situé 41 Route des Rémouleurs à Avignon pour l'année scolaire 2024-2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

● **Tarifs de la restauration scolaire**

Dans le cadre du Pacte des Solidarités, une aide financière de l'Etat est accordée à certaines communes rurales qui instaurent une grille tarifaire progressive pour les cantines de leurs écoles. Saint-Siffret est éligible au dispositif.

Il est proposé au conseil municipal de fixer la tarification sociale dans le service de restauration scolaire à compter du 1er septembre 2024 comme suit :

T1 : QF de 0 à 1000 1€ le repas

T2 : QF compris entre 1001 et 1300 3,50 € le repas

T3 : QF à partir de 1301 4,50€ le repas

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

● **Tarifs du repas- Fête du 14 juillet**

Par délibération du 16 juin 2021, de nouveaux tarifs avaient été définis pour le repas du 14 juillet. Considérant que la fête s'organise désormais en repas à table et non en cocktail dînatoire, il est proposé de revenir aux anciens tarifs, à savoir :

- 5 € pour les enfants de 5 à 14 ans,
- 10 € pour les résidents de Saint-Siffret,
- 20 € pour les non-résidents.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2024

● **Majoration de la taxe sur les résidences secondaires**

Par délibération du conseil municipal du 20 septembre 2023, il avait été décidé de majorer de 25% la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés. Cette majoration peut être élevée jusqu'à 60%, comme cela a été voté par de nombreuses communes alentour.

Il est proposé au conseil de fixer un taux de majoration à 35% à compter du 1er janvier 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

● **Réfection de l'Eglise : demande de financement**

L'église du village nécessite différents travaux de rénovation, pour la toiture et l'autel. Ce bâtiment étant inscrit aux Monuments Historiques, il est susceptible d'être éligible à différents dispositifs de subventions. Il est proposé d'approuver le principe de ces travaux et d'autoriser le Maire à déposer les dossiers de demande d'aide financière aux structures idoines.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

● **Renouvellement de l'adhésion au groupement d'achat du SMEG**

Par délibération du 7 décembre 2021, le conseil municipal avait approuvé l'adhésion au groupement de commande pour l'achat d'énergies, de fournitures et services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique, coordonné par le syndicat départemental d'énergie de l'Hérault. Il est aujourd'hui proposé d'adhérer au groupement porté par le syndicat d'énergie du Tarn. Ce groupement rassemble près de 3 000 membres et couvre les besoins en fourniture d'électricité et de gaz pour près de 70 000 points de livraison.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

● **Installation d'une antenne-relais sur la commune**

L'opérateur Bouygues Telecom envisage la densification de sa présence sur notre commune. Dans ce cadre, un projet d'implantation d'antenne-relais est à l'étude.

L'antenne serait située chemin de Collias, parcelle AI 57, sur une surface d'environ 55 m². Il s'agit de la même parcelle que celle sur laquelle se situe déjà l'antenne Orange. Une redevance annuelle de 3 000 € serait perçue par la commune, à laquelle s'ajouterait une redevance complémentaire de 1 000 € en cas d'accueil d'un second opérateur mobile.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3 ABSTENTIONS : P. DEHON, M. SWIERKOWSKI, M. GENTE

● **Rétrocession des voiries - Lotissement Le Mas de Jonquet**

Dans le cadre de la création du lotissement « Le Mas de Jonquet », le lotisseur « GGL GROUPE » avait sollicité de la commune le classement dans le domaine public communal des voies, réseaux et parcelles sur lesquelles sont aménagés un poste de transformation et le bassin de rétention du lotissement.

Après instruction de cette demande par les services de la commune, formalisation des pièces et éléments attendus par le cabinet GGL GROUPE et concertation des riverains, il s'avère possible de répondre favorablement à cette demande.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

● **Échange de terrains Chemin des Planes**

Le conseil municipal avait approuvé en 2023 un échange de terrains Chemin des Planes, à proximité du terrain de boules. Un ajustement des limites parcellaires doit être prévu, ainsi qu'une servitude au nord du terrain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LA MAIRIE

Conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2024 (SUITE)

● Acquisition d'une parcelle en zone N - Secteur La Charaou- D 2

La commune a été contactée par le propriétaire d'un terrain sis secteur La Charaou, cadastré D 2, d'une superficie d'un hectare environ, en zone naturelle.

Ce propriétaire souhaite vendre sa parcelle.

Il est proposé au Conseil d'approuver l'acquisition de cette parcelle pour un montant de 1 000 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



CONSEIL MUNICIPAL DU 04 DÉCEMBRE 2024

● Retrait de délibérations relatives à la vente d'une parcelle Chemin des Crêtes

Par délibérations n° 2017-54, n° 2018-01 et n° 2022-44, la municipalité a fixé le prix de vente de la parcelle AE 132 (ex AE 110) à 113 000 €, ce qui ne correspond plus à la valeur du marché.

De plus, des travaux d'extension des réseaux d'assainissement sont à l'étude pour cette partie du Chemin du Devois.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de retirer les trois délibérations relatives à la mise en vente de ces parcelles.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

● Retrait d'une délibération relative à l'acquisition d'une parcelle en zone N- secteur Briargues

La commune s'était montrée intéressée par l'acquisition d'une parcelle secteur Briargues, cadastrée AP 55, en zone N.

Sans nouvelles des propriétaires, il est proposé de retirer la délibération n° 2024-27 du 29 mai 2024 relative à cet achat.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

● Adhésion Fondation du Patrimoine

La Fondation du patrimoine a pour vocation de promouvoir la sauvegarde et la valorisation du patrimoine de proximité, public et privé, en partenariat avec les pouvoirs publics, le monde économique, les associations et les particuliers.

Ses missions sont de mobiliser et d'organiser les partenariats publics et privés, d'accompagner les porteurs de projet, et de participer financièrement aux actions de restauration du patrimoine bâti.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adhérer à la Fondation pour l'année 2025, pour un montant de 200 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

● Subventions aux associations 2024/2025

Association	Montant voté	Contre	Abstention	Pour
APE	1 000 €	0	0	14
Société de chasse	1 000 €	0	0	14
Tennis Club La Pinède	1 000 €	0	0	14
Comité des fêtes	1 000 €	0	0	14
Peinture et arts plastiques	500 €	0	0	14
Sport et détente	500 €	0	2 (P.DEHON, M. GENTE)	11
Les amis de l'âge d'or	500 €	0	2 (P.DEHON, M. GENTE)	11
Tous en scène	500 €	0	2 (P.DEHON, M. GENTE)	12
Entente des Boulistes des Garrigues de l'Uzège	500 €	0	2 (P.DEHON, M. GENTE)	12
Raid Attitude (aide financière pour le Jurassic Trail)	500 €	0	2 (P.DEHON, M. GENTE)	12
Total	7 000€			

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

Cette rubrique constitue un résumé des principaux points des différentes séances du Conseil Municipal de l'année 2024. Pour ceux qui le souhaitent, l'ensemble des délibérations et des procès-verbaux est accessible sur le site internet de la mairie : mairiesaintsiffret.fr/.

URBANISME Le nombre d'actes en 2024

PC : 19
DP : 67
DIA / CU : 49

URBANISME PPRI

Plan de prévention des risques inondation (PPRI) : qu'est ce que c'est et qu'est ce qu'il en est pour Saint-Siffret ?

Centré initialement sur la gestion de la crise, la politique publique s'est peu à peu étendue à des démarches de prévention. En 1982, 1995 et 2003, des lois fondamentales ont été votées pour faire entrer davantage la prévention dans l'aménagement du territoire.

En 1982, le principe de la solidarité nationale face aux risques majeurs a ainsi été institué : dès lors, le système « catastrophes naturelles » permet de dédommager les dégâts matériels causés par des événements exceptionnels. En contrepartie, la loi a prévu que la vulnérabilité du territoire ne devait pas être accrue, et a institué des Plans d'Exposition aux Risques (PER), devenus Plans de Préventions des Risques Naturels Prévisibles (PPRNP) par la loi du 2 février 1995, pour cartographier et réglementer les zones inondables.

Ces PPR, portés par l'État, s'inscrivent dans une politique de plus grande envergure au travers des Programmes d'Actions et de Prévention du risque Inondation, les PAPI.

Ces conventions partenariales engagent notamment les collectivités dans l'amélioration de la connaissance, une meilleure prévision des crues, des actions de réductions de vulnérabilité et des travaux de protection.

Le Plan de Prévention des Risques inondations (PPRI) du bassin versant Alzon-Seynes est en cours d'élaboration. Ce PPRI vise à délimiter les zones exposées au risque inondation et à réglementer l'urbanisation actuelle et future (permis de construire, usage des bâtiments en zone inondable etc.)

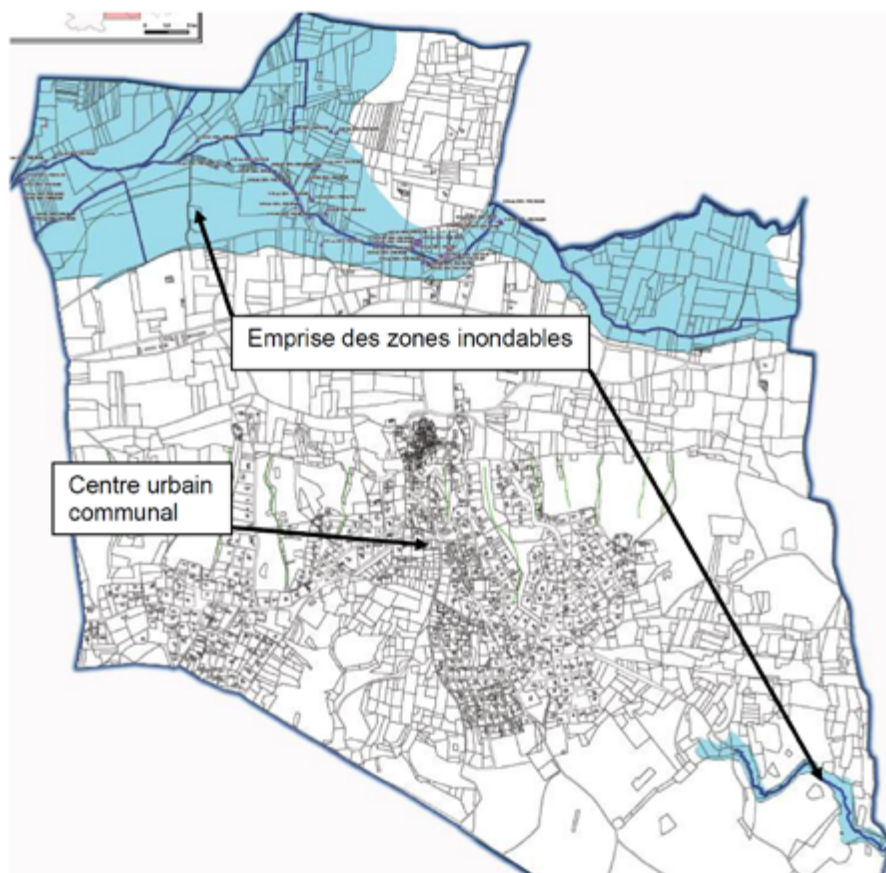
Une enquête publique a eu lieu du 16 septembre 2024 au 16 octobre 2024, et le commissaire public a rendu son rapport. Ce dernier est disponible en ligne, sur le site internet de la préfecture du Gard :

<https://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Plans-de-prevention-des-risques-inondation-PPRI/Enquete-Publique-sur-le-projet-de-PPRI-de-la-commune-de-Saint-Siffret>

Source : Préfecture du Gard

Photo : extrait du rapport du commissaire enquêteur « Emprise des zones inondables sur la commune de Saint-Siffret »

Emprise des zones inondables sur la Commune de saint Siffret



URBANISME

Mas de Jonquet

Reprise de la voirie et des réseaux du Mas de Jonquet :

Le groupe GGL était jusqu'à récemment le gestionnaire du lotissement « Le Mas de Jonquet ». Conformément aux dispositions prévues lors de la création d'un lotissement, il était envisagé d'effectuer une rétrocession des droits, comme stipulé dans le règlement. Cette rétrocession nécessitait la création d'une « Association Syndicale Libre » (ASL), dont la gestion et les charges incomberaient aux habitants du lotissement.

Face à une forte demande des résidents, la commune a pris l'initiative de rencontrer les habitants du Mas de Jonquet pour connaître leur avis sur un éventuel transfert des voies et des réseaux à la commune. Après plusieurs échanges et un accord sur les modalités de ce transfert entre le gestionnaire, les habitants et la commune, le projet a été

présenté et approuvé en conseil municipal. Il a ainsi été décidé de classer dans le domaine public communal les voies, réseaux et parcelles, incluant notamment le poste de transformation électrique et le bassin de rétention du lotissement.

Les voies de circulation et les réseaux d'eaux usées, d'eau potable et d'eaux pluviales, situés en sous-sol, ont ainsi été intégrés au domaine public communal, et sont désormais ouverts à la circulation publique.

Ce projet, qui a abouti fin 2024, marque une étape importante pour la qualité de vie des résidents du Mas de Jonquet. Il s'agit d'une réussite collective, qui permet d'assurer une gestion pérenne et une prise en charge publique des infrastructures du lotissement.

Parcelles faisant l'objet de la rétrocession :



SECTION	NUMERO	TYPE	SURFACE (m ²)
AB	35	Espaces verts	4231
AB	36	Poste de transformation	22
AB	49	Bassin de rétention	1105
AB	180	Voirie	4845
TOTAL			10203 m²

VOS PROJETS

Extension du Foyer William Broche

- UN TIERS-LIEU CULTUREL POUR TOUS !

Après plus d'un an de travaux, les travaux d'extension du nouveau tiers-lieu culturel communal sont enfin achevés.

Cet espace qui vous est dédié, est actuellement en cours d'aménagement, sous la coordination de Mélanie YVON qui vient de rejoindre l'équipe des agents communaux, et qui est en charge de l'animation des lieux.

« 1 lieu, 2 espaces, 2 ambiances »

La municipalité est fière de vous présenter les deux nouveaux espaces communaux dédiés à la culture et à la jeunesse : La Bulle et Le Cocon.



Cet espace chaleureux, d'une superficie de 175 m², a été pensé pour que chacun s'y sente comme chez soi.

Dès votre arrivée, un écran digital vous tiendra informé de toute l'actualité culturelle de Saint-Siffret. Quelques pas de plus, et vous entrez dans La Bulle, un lieu qui rassemble plusieurs services :

- **Un espace bibliothèque**

Intégré au réseau des bibliothèques de la communauté de communes Pays d'Uzès (CCPU), cet espace vous donne accès, depuis votre ordinateur ou la salle de lecture, à l'ensemble des fonds littéraires communaux et intercommunaux.

- **Un espace ludothèque**

Amateurs de jeux de société, d'échecs ou de cartes, cet espace est fait pour vous !

- **Un espace de coworking**

Équipé de 4 postes de télétravail modernes, cet espace offre des équipements de qualité : double écrans, Wi-Fi, scanner/photocopieur professionnel et la possibilité de s'isoler pour vos visioconférences.

- **Des ateliers d'aide au numérique**

Ces ateliers sont destinés à accompagner les habitants rencontrant des difficultés avec l'utilisation de leur ordinateur ou smartphone.

- **Des ateliers citoyens de « SEL culturel »**

Partagez vos talents avec la communauté ! Retraité/e ou ancien/ne professeur/e, votre expérience pourrait être précieuse pour aider des jeunes Saint-Siffretois/es dans leur scolarité. Lycéen/ne et expert/e en nouvelles technologies ? Votre aide pourrait être précieuse pour initier un/e habitant/e à paramétrer son téléphone.

- **Une programmation culturelle variée**

Profitez de soirées lecture, théâtre, conférences, tables rondes et autres événements culturels organisés régulièrement.



Pensé spécialement pour les jeunes de Saint-Siffret, Le Cocon est un lieu d'échange et de détente. Les adolescents pourront s'y retrouver pour jouer, lire, discuter entre amis ou simplement se poser.

Des équipements classés pour le moment « top secret » y attendent nos jeunes un peu de patience, ils vous seront dévoilés dans quelques semaines !

Les modalités d'utilisation de cet espace seront précisées lors de son ouverture.

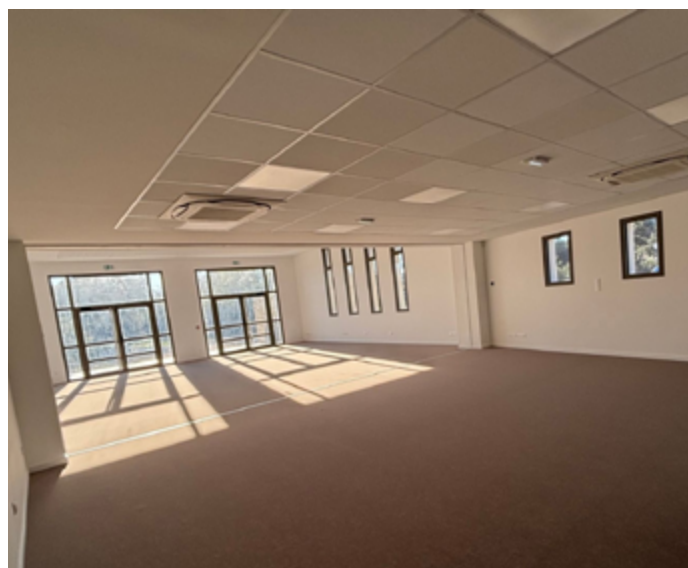
Ces deux nouveaux espaces symbolisent notre engagement à enrichir la vie culturelle et sociale de notre village, le lien intergénérationnel, et à (re)donner de la place à notre jeunesse, en proposant des espaces adaptés aux besoins de TOUS les Saint-Siffrétois.

Nous vous invitons à venir les découvrir lors de leur inauguration, dont la date sera prochainement annoncée !

Une nouvelle page culturelle s'ouvre pour notre village, écrivons-la ensemble.

Si vous souhaitez participer à l'aventure, et nous aider dans la tenue des permanences et du fonctionnement de la nouvelle salle, vous êtes les bienvenu/es !!

N'hésitez pas à nous contacter sur culture@mairiesaintsiffret.fr ou contact@mairiesaintsiffret.fr.



VOS PROJETS

Modernisation de la salle communale de l'ancienne école

UN LIEU CHARGÉ D'HISTOIRE FAIT PEAU NEUVE

Situé au 1er étage de l'ancienne école, face à la mairie, ce bâtiment emblématique est bien plus qu'un simple local : il est le témoin de la mémoire collective de notre village. Ancienne salle de classe, foyer du village, ou encore lieu de rassemblement pour l'association des « Amis de l'âge d'or », ses usages successifs en ont fait un symbole d'histoire et de vie communautaire à Saint-Siffret.

Consciente de son importance, votre municipalité a engagé d'importants travaux pour lui offrir une seconde jeunesse, tout en le modernisant selon les normes actuelles. L'objectif : préserver son caractère unique tout en répondant aux besoins d'aujourd'hui en matière d'accessibilité, de sécurité et de performance énergétique.

VOS PROJETS

Modernisation de la salle communale de l'ancienne école (suite)

Salle communale de l'ancienne école

EN COURS

RÉNOVATION ÉNERGETIQUE

Subvention 80%

Accessibilité aux personnes handicapées

COÛT TOTAL = 131 000 €
RESTE À CHARGE COMMUNE : 75 000 €

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LES AMIS DE L'ÂGE D'OR

Une rénovation complète sous la direction de l'architecte Manuelle Gillian

Depuis septembre 2024, plusieurs entreprises se sont relayées pour mener à bien cette transformation. Voici les principales étapes des travaux :

- Rénovation énergétique : remplacement des menuiseries extérieures, isolation thermique de l'enveloppe du bâtiment et installation d'une pompe à chaleur réversible.
- Mise aux normes de sécurité : conformité incendie et remise aux normes électriques.
- Accessibilité PMR : installation d'un ascenseur extérieur dédié aux personnes à mobilité réduite (PMR), mise aux normes des sanitaires.
- Modernisation : installation du téléphone et du Wi-Fi connectés à la fibre.
- Rafraîchissement : réfection des peintures et des faux-plafonds, tout en conservant le carrelage historique au sol, véritable trésor patrimonial.

Les travaux devraient être finalisés dans les semaines à venir, offrant à ce lieu une nouvelle vie tout en conservant son âme d'antan.

Un lieu d'échange et de partage pour toutes les générations

Grâce au soutien de la municipalité, l'association des « Amis de l'âge d'or » et ses adhérents, pourront bientôt réinvestir ce local entièrement rénové. Divers ateliers thématiques vous y seront proposés : généalogie, tricot, pâtisserie, poterie, et bien d'autres !

Ce lieu viendra enrichir l'offre culturelle et sociale de Saint-Siffret, en parfaite complémentarité avec les animations prévues dans la nouvelle salle communale de l'espace W. Broche. Ensemble, ces espaces tissent un véritable réseau culturel, pensé pour toutes les générations de notre village.

Nous avons hâte d'inaugurer ce lieu à la fois moderne et chargé d'histoire, pour continuer à faire vivre notre patrimoine et renforcer les liens entre les habitants.

ÉCOLE La Rentrée

L'histoire de la rentrée des classes est étroitement liée à l'évolution des systèmes éducatifs et des calendriers scolaires dans les sociétés, notamment en France et dans les pays francophones.

Voici un aperçu de son évolution :

Pendant le Moyen Âge, l'éducation était principalement dispensée par l'Église dans les écoles monastiques et cathédrales. Le calendrier scolaire était influencé par les fêtes religieuses et les travaux agricoles. Les enfants de paysans étaient souvent absents pour aider aux récoltes. La rentrée n'était pas un événement précis, mais marquait le retour des élèves après des pauses liées à ces obligations. Avec l'apparition des collèges et des universités (comme la Sorbonne), l'année scolaire s'organise davantage. Cependant, il n'existait pas encore de "rentrée officielle" synchronisée, car les rythmes scolaires variaient selon les institutions. Sous Jules Ferry, en France, les lois de 1881-1882 instaurent l'école primaire obligatoire, gratuite et laïque. Un calendrier scolaire national est mis en place, avec une rentrée en septembre. Après la Seconde Guerre mondiale, la rentrée devient un événement bien structuré, rythmé par des campagnes de communication et des préparatifs spécifiques. L'idée des "grandes vacances", généralisée à trois mois pour les élèves, ancre la rentrée comme un moment symbolique de reprise. Pourquoi en septembre ? Le choix de septembre remonte au 19^{ème} siècle, pour coller aux rythmes agricoles. Bien que les modes de vie aient changé, ce calendrier est resté en place, s'adaptant au rythme de travail des familles



modernes. Ainsi, la rentrée des classes, d'abord une simple reprise saisonnière, est devenue un pilier structurant du système éducatif et un moment marquant de la vie sociale.

A Saint-Siffret une nouvelle année commence pour Caroline Jehan, la directrice. Caroline Witkowski aura trois sections de maternelle avec l'aide de Judith Roussel. Lucie Caparros les CP, CE1 et CE2. Caroline Jehan ayant les CM1 et les CM2. Que de sourires à la sortie de cette première journée qui introduit le programme très riche de sorties dans le courant de l'année, mettant l'accent sur la biodiversité et les insectes : Naturoptère à Orange, élevages d'insectes, l'étude des mers et des océans... Nous souhaitons une très belle année scolaire à nos 67 petits écoliers, à leurs maîtresses et à nos agents municipaux.

ÉCOLE La Fête de l'École au Parc de la Péran

La fête de l'école est un événement tant attendu par les élèves, les enseignants et les parents. C'est l'occasion de célébrer les réussites de l'année écoulée, de partager des moments de joie. Ce qui rend cette fête encore plus spéciale, c'est l'esprit de communauté qu'elle génère. Les élèves, qu'ils soient en maternelle ou en primaire, sont fiers de montrer le fruit de leur travail. Les enseignants, eux, apprécient de voir leurs efforts pédagogiques récompensés par les sourires et les applaudissements. Les enfants nous ont régallés avec un magnifique spectacle sur le thème des 4 éléments ainsi qu'une très belle exposition de dessins.

Monsieur le Maire a offert le traditionnel dictionnaire et la calculatrice aux élèves de CM2. La fête de l'école marque pour les CM2 le passage vers le collège et l'adolescence. C'est une occasion de célébrer leur parcours, de dire au revoir à leurs camarades, à leurs enseignants et de se préparer pour une nouvelle étape de leur vie scolaire. Un grand merci à l'équipe de l'APE pour l'organisation, aux parents bénévoles ainsi qu'à Caroline notre directrice et son équipe et à tous ceux qui s'investissent à l'année pour notre belle école et pour nos enfants.



CULTURE ET FESTIVITÉS

Les vœux 2024 de Monsieur le Maire

En présence de très nombreux Saint-Siffretois la traditionnelle cérémonie des vœux a permis à Monsieur le Maire, de saluer, entouré de son Conseil Municipal et des agents communaux, le dynamisme des associations et de féliciter l'ensemble des bénévoles qui s'investissent toute l'année pour le "bien vivre" de notre commune. Dans son discours Monsieur le Maire a rappelé les actions qui seront à mener en 2024 avec entre autres :

- Les travaux d'extension du foyer William Broche, un projet ambitieux qui vise à créer un lieu polyvalent pour accueillir nos jeunes, les télétravailleurs, ainsi qu'une bibliothèque accessible à tous Le foyer sera un tiers-lieu convivial pour tous les habitants de la commune
- La transition vers l'éclairage public LED,
- La remise aux normes et l'accessibilité du local municipal sur la place de l'ancienne école, un lieu chargé d'histoire
- La construction d'une nouvelle station d'épuration, utilisant la technologie des lits plantés de roseaux, pour remplacer l'ancienne station en boues activées.
- La première tranche d'enfouissement des réseaux électriques du Chemin du Devois, sur le tronçon entre la mairie et le Chemin de l'Aire du Renard.
- La création d'un conseil municipal des enfants

Une bonne et heureuse année 2024 formulée de concert par toute l'équipe municipale.



Les traditionnelles galettes ont été fournies par l'épicerie de Briargues, les portions de galettes briochées et à la framigane ont été très appréciées.

Petite histoire : La galette des rois de l'Élysée est la plus déprimante de France. Chaque année depuis 1975, une galette des rois de plus d'un mètre de diamètre est dégustée au palais de l'Élysée par une centaine de convives invités pour l'occasion. Sauf que, contrairement à toutes les autres galettes de France, cette galette ne contient ni fève, ni couronne. La raison ? Le président de la République ne peut pas devenir roi !

CULTURE ET FESTIVITÉS

Le repas des Aînés 2024

Heureux de se retrouver lors du traditionnel repas des aînés, Monsieur le Maire a renouvelé ses vœux les plus chaleureux pour 2024. Ses vœux de bonne santé bien sûr ainsi que l'accomplissement de tous les projets personnels.

La journée a commencé en beauté avec le menu concocté par le traiteur "La ferme des saveurs" : un apéritif où les "anciens" ont fait preuve de leur talent dégustatif suivi par un repas où poissons et viandes se sont succédés interrompus par un trou normand et s'achevant par un dessert inspiré par la danseuse étoile du Ballet impérial russe Anna Pavlova.

Ce décor planté, les convives ont apprécié ce moment de partage où les souvenirs ont foisonné et circulé de table en table.

Les souvenirs sont précieux. Ils constituent un patrimoine oral et mémoriel qui permet de transmettre des histoires, des valeurs et des savoirs d'une génération à l'autre. Ces récits, qu'ils soient personnels, familiaux ou culturels, offrent une fenêtre unique sur le passé, en nous donnant un aperçu de la vie d'autrefois, des défis rencontrés et des réussites célébrées.

Rendez-vous non pas dans dix ans comme le chante Patrick Bruel mais l'année prochaine bien sûr.



CULTURE ET FESTIVITÉS

Le Troc de Plantes

Plumbago blanc, buis, lavande anglaise, euphorbe blanc, teucrium, lierre, kalanchoe, tradescantia pallida, joubarbe, cyclamen de Naples... Les échanges de boutures, de plantes d'intérieur ou d'extérieur, de graines de bulbes ou de jeunes plants, se sont multipliés lors des rendez-vous des mois d'avril et d'octobre. Ce troc de plantes présente de nombreux atouts ;

Économique en permettant aux participants d'acquérir de nouvelles plantes gratuitement.

Écologique en favorisant le partage, évitant ainsi le gaspillage.

Convivial en offrant l'opportunité de rencontrer des passionnés de jardinage.

Instructif en favorisant l'échange de conseils et d'astuces pour entretenir les plantes.

Sous la pluie ou en plein soleil le troc de plantes de Saint-Siffret est devenu une institution grâce à l'engagement total de tous les bénévoles qui contribuent à perpétuer cet événement.



CULTURE ET FESTIVITÉS

Une Fête de la musique intergénérationnelle



Une fête de la musique particulièrement réussie. Un grand bravo aux artistes de tout âge qui nous ont régales. Tout d'abord la scène a accueilli la chorale de l'école suivie par les jeunes du village qui ont fait une belle démonstration de leurs talents. Puis les groupes locaux Oze, Les Imparfaits, Chœur de vinyle, Musique au cœur ont su grâce à leur maestria et leur passion pour la musique mettre l'ambiance et faire danser et chanter à l'unisson un public venu très nombreux. Le comité des fêtes a assuré la buvette ainsi que la petite restauration.

Pour information, la Fête de la Musique est le seul jour où la SACEM devient tolérante face aux droits d'auteur. Selon l'INSEE, 97 % des Français connaissent la Fête de la Musique, dont 10 % parce qu'ils y ont participé en tant que musicien ou chanteur. Depuis 2014, 120 pays dans le monde entier mettent également à l'honneur la Fête de la Musique, un taux exceptionnel pour une manifestation créée il y a moins de 40 ans.

CULTURE ET FESTIVITÉS

Un 14 Juillet en musique

Après les discours de M. le Maire et de sa Première Adjointe rappelant les valeurs de la République "Liberté, Egalité, Fraternité" et notre besoin commun du partage et du bien vivre ensemble, la célébration de la fête nationale s'est déroulée dans l'écrin de verdure du Parc de La Pérán. La fideuà servie par "Marcel Traiteur" d'Alès a participé à la mise en forme des nombreux convives qui ont, par la suite dansé et chanté sur les air du collectif Gard N Move interprétant les morceaux de Kool and the Gang, Earth Wind and Fire, Eric Clapton.. La bonne humeur était de mise et la soirée s'est achevée tard, bien après la nuit tombée.



Quelques anecdotes sur la fête du 14 juillet :

- Importé de Chine par Louis XIII, le feu d'artifice devint rapidement une attraction phare réalisée en de multiples occasions, et devint pour le peuple le symbole des dépenses aussi inutiles qu'insupportables de l'aristocratie. Après la Révolution, il est donc abandonné et ne sera repris que sous la IIIe République, lors de l'instauration officielle de la Fête Nationale.
- Le traditionnel bal des pompiers date de 1937.

Un sapeur-pompier qui revient du défilé du 14 juillet auquel il a participé propose à des passants admiratifs de son uniforme de visiter sa caserne. Le succès est tel que l'idée est rapidement reprise en haut lieu et que la décision est prise d'ouvrir chaque année les portes de toutes les casernes de France au grand public.

CULTURE ET FESTIVITÉS

Soirée Spéciale Belgique

Avant l'émergence des États-nations modernes, les territoires belges (Flandre, Brabant, Wallonie) étaient souvent liés à la France par des alliances féodales ou matrimoniales. Les comtés de Flandre et de Hainaut entretenaient des échanges commerciaux et culturels avec le royaume de France, bien que des conflits, comme la bataille de Courtrai (1302), aient parfois éclaté. Avant même l'indépendance de la Belgique, les territoires belges faisaient partie de diverses entités européennes où la France jouait souvent un rôle influent, notamment sous l'Ancien Régime.

Avec la Révolution française, la Belgique fut annexée par la France de 1795 à 1815, laissant des traces administratives et culturelles durables. La Belgique obtient son indépendance en 1830, à la suite d'une révolution contre le Royaume des Pays-Bas. La France, bien que vigilante face à l'équilibre des puissances européennes, soutient rapidement cette indépendance. Le lien est renforcé par une admiration mutuelle entre les deux peuples : la Belgique francophone est culturellement proche de la France. Une amitié culturelle et populaire.

Nos amis Belges nombreux à Saint-Siffret ont mis l'ambiance au cours de la soirée qui leur était destinée. Soirée animée par le groupe OZE de Saint-Siffret. Le comité des fêtes a assuré la petite restauration ainsi que le breuvage sacré fabriqué à base de houblon et de malt. La soirée s'est achevée tard dans une ambiance chaleureuse et festive.



CULTURE ET FESTIVITÉS

Art & Patrimoine

Cette année encore le festival Art & Patrimoine a rencontré un franc succès : 6 mois de préparation, 2 jours de festival, 1 village, 10 lieux patrimoniaux, 61 artistes talentueux, 50 bénévoles, 11 maisons « hôtes », 1300 visiteurs, 2 concerts, 3 poneys, 3 visites guidées et 39 °C au plus chaud !

Une très belle édition, avec de belles rencontres, de la joie, de la bonne humeur.

Les artistes lauréats du prix du public « Art & Patrimoine-2024 » sont :

- 1^{er} prix : Aube Entraille - Peintre
- 2^{ème} prix : David Dauba - Photographe
- 3^{ème} prix : Wilfrid Bricourt - Sculpteur

Les enfants participants aux Olymp'Arts ont désigné ZEUS comme Dieu protecteur de la Culture et des Arts à Saint-Siffret pour l'année 2024/25. BRAVO LES ENFANTS !!!

La Mairie de Saint-Siffret tient à remercier toutes celles et tous ceux qui croient encore aux valeurs du « ensemble », et qui ont de par leur engagement bénévole, contribué à la réussite de cette très belle édition : Merci à vous tous !!!

La Mairie de Saint-Siffret remercie également l'association Tous en Scène Saint-Siffret pour ce magnifique partenariat, son président Jean-Yves Millian, les membres du bureau et adhérents, Allain, Sophie, Marie-Do et Raphaël pour ce travail accompli et cette belle collaboration. Sans oublier le groupe Oze qui nous a régalié le dimanche soir !!!

Merci à l'ensemble des partenaires du festival pour leur confiance et leur précieux soutien : Le Géant des Beaux-Arts, Radio Fuze, David JAMIN, Atelier-galerie Hydrolux-gard, Catherine La Bruyère Immobilier, Patrice Biron Vannier, Macadam Uzès, Casa et dolce, Britta Brand Jewellery, Ousta-Maï Restaurant, Sandrine & JPaul Lecroq, Sidarta, Marie Palazzo, Papy'lles Traiteur, Ode des sens, Vega Print, Studio Ekodesign, Caroline Desmeures - Botella Immobilier, L'Esprit Bois, Le Géant des Beaux Arts Montpellier, Prestaart Gallery - Uzès, Entreprise Laurent, Gaxieu, Lapetitefringale, Le Centaure d'Uzès.

Enfin, merci à Pays d'Uzès, communauté de communes, au Conseil Départemental du Gard et la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée pour votre soutien financier qui contribue à la préservation et au développement du tissu culturel dans nos villages et à « booster » de beaux projets de territoire comme le nôtre, pour une culture accessible à tous !!!

A l'année prochaine pour de nouvelles aventures !



Plus d'infos sur artetpatrimoine-saintsiffret.fr.



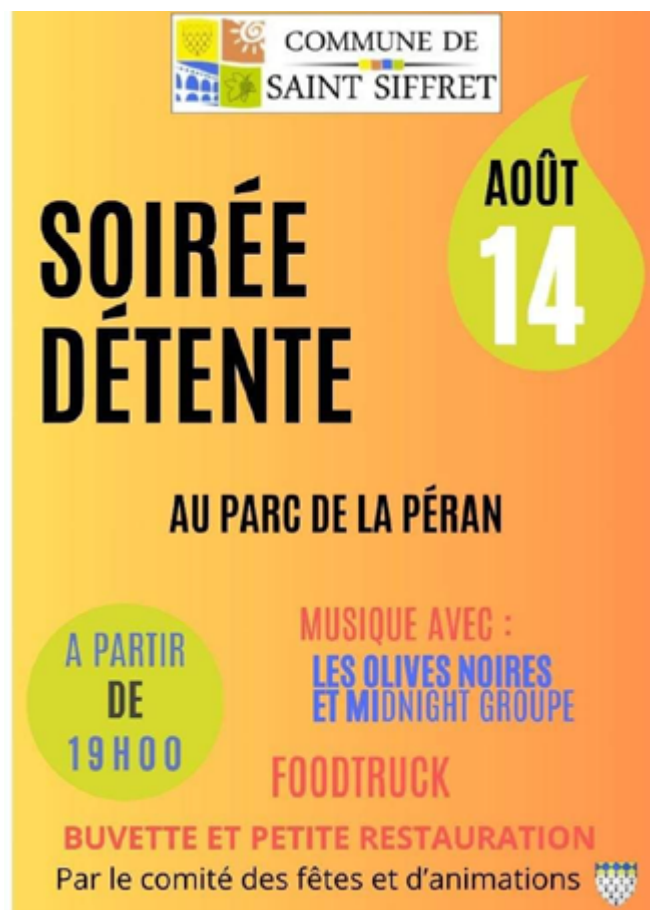
CULTURE ET FESTIVITÉS

Soirée Foodtruck

Cette soirée foodtruck animée par les groupes musicaux des Olives Noires et du Midnight Groupe a été un moment convivial apprécié par tous les participants.

Les foodtrucks sont une façon subtile de nous rappeler une époque où l'on prenait le temps de s'asseoir à table, une invitation silencieuse à ralentir et à regarder la vie défiler. Pablo de la Pampa a proposé sa galette de blé pliée en rectangle et garnie de viande puis grillée pour obtenir une texture croustillante à l'extérieur, le Tacos.

Sans oublier le Comité des fêtes qui a su gérer les boissons, aussi bien attendues qu'adaptées, ainsi qu'une restauration orchestrée par le grand maître Christian Ruscica.



CULTURE ET FESTIVITÉS

Le Forum des Associations

Les associations apportent de nombreux bienfaits à la commune et à ses habitants. Leur rôle va bien au-delà des activités qu'elles proposent. Elles rassemblent des personnes autour d'intérêts communs, favorisant le vivre-ensemble et réduisant l'isolement social en proposant des activités culturelles, sportives ou éducatives accessibles à tous. Les associations jouent donc un rôle essentiel dans l'équilibre et la vitalité de notre environnement. Elles sont à la fois un moteur de progrès collectif et un levier pour le bien-être individuel.

Les visiteurs sont venus nombreux et enthousiastes face à la richesse que les 14 associations de Saint-Siffret offrent à leurs adhérents : Tennis, Pétanque, Peinture et Arts plastiques, Théâtre, Musique, Chant, Chasse, Gymnastique, Zumba, Club de l'âge d'or, Bridge, Activités équestres, Comité des fêtes, Jurassic trail..

Les associations, c'est un peu comme un mariage collectif : on s'aime pour la bonne cause, on se chamaille pour le budget, et on finit toujours par trinquer ensemble. Entre les trésoriers qui comptent les centimes comme des lingots et les présidents qui rêvent de changer le monde en trois réunions, c'est une belle leçon de vie : rien n'est parfait, mais c'est le chaos qui fait le charme. Alors longue vie aux associations, ces joyeux bazars où l'on prouve que, même en désaccord, on avance mieux ensemble... avec un bon café et beaucoup d'humour !



CULTURE ET FESTIVITÉS

Conseil Municipal des Enfants

Après une semaine de campagne électorale, les élections municipales des enfants se sont déroulées début octobre. A l'issue du scrutin, Monsieur le Maire a proclamé les résultats sous les applaudissements des enfants. Le Conseil Municipal des enfants est une instance locale qui leur permet de participer activement à la vie de leur commune en leur offrant l'opportunité de s'impliquer dans la prise de décisions locales et de réaliser des projets pour leur village. C'est aussi l'apprentissage de la citoyenneté, du dialogue intergénérationnel ainsi que le développement de compétences, du travail en équipe, des notions de communication et de leadership.

Ces premiers élus prennent leur rôle très au sérieux avec des propositions de projets engagés portant par exemple, sur l'écologie, le lien intergénérationnel ou encore le sport.

Le Conseil Municipal des enfants est une excellente façon pour la jeunesse de s'impliquer dans sa commune, de faire entendre sa voix et de contribuer activement au bien-être de la communauté.

Tous nos vœux de succès et que cette dynamique puisse se pérenniser.....



CULTURE ET FESTIVITÉS

Cérémonie du 11 novembre



« C'était il y a 106 ans, en 1918. A la 11^{ème} heure du 11^{ème} jour du 11^{ème} mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrènent les notes du « cessez-le-feu ». Cette première phrase du message du ministre des Armées

et des Anciens combattants a introduit la commémoration du 11 novembre qui s'est tenue en présence de Monsieur le Maire, Dominique Vincent, entouré de ses adjoints et conseillers municipaux, du Conseil Municipal des enfants et des Saint-Siffretois venus en nombre.

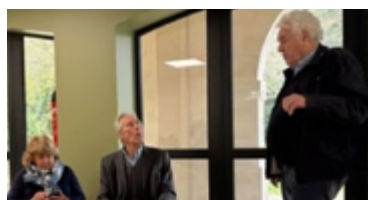
Après la minute de silence solennelle, l'hymne national a été entonné par tous les participants.

« C'est un trou de verdure où chante une rivière
Accrochant follement aux herbes des haillons
D'argent ; où le soleil, de la montagne fière,
Luit : c'est un petit val qui mousse de rayons.
Un soldat jeune, bouche ouverte, tête nue,
Et la nuque baignant dans le frais cresson bleu,
Dort ; il est étendu dans l'herbe, sous la nue,
Pâle dans son lit vert où la lumière pleut... »

Ce poème déchirant d'Arthur Rimbaud (Le dormeur du val) récité par les jeunes du Conseil Municipal, dont quelques vers figurent ci-dessus, a clos cette magnifique cérémonie.

CULTURE ET FESTIVITÉS

Accueil des Nouveaux Arrivants



Devant un parterre d'une vingtaine de personnes M. le Maire et ses adjoints ont présenté la commune aux nouveaux arrivants : histoire, patrimoine, fonctionnement de la Mairie, finances, tissus associatifs, et économiques ou encore les projets structurants. Un moment important pour échanger et présenter notre beau village.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Saint-Siffretois.

ASSOCIATIONS

Les Amis de l'Âge d'Or

Les Amis de l'Âge d'Or regroupent les adhérents du village ainsi que beaucoup de nouveaux arrivants de l'Uzège et d'ailleurs.

Ensemble nous sommes les seniors, les « vieilles trompettes », les « aïeux », les « aînés », les « boomers » et combien d'autres appellations possibles et imaginatives...mais il reste que nous formons une association dynamique et joyeuse, ouverte à toutes et à tous.

Un groupe d'une centaine d'adhérents heureux de se rencontrer, de bouger, de partager tous les jours de la semaine et tout au long de l'année tout un panel d'activités tel que :

- Musique avec le groupe « Les Olives Noires » - Chant avec « L'atelier des Cigales »
- Jeux de société ou de cartes – Bibliothèque
- Balades tranquilles hebdomadaires - sorties à la journée
- Goûters – Repas conviviaux - Apéritifs musicaux
- Ateliers : Pâtisserie – Poterie – Tricot – Crochet et broderie
- Atelier de Généalogie à venir

Nous participons : au Forum des associations, à la Fête de la Musique, au Marché Nocturne et aux soirées « FoodTrucks ».

Nous organisons trois grandes manifestations ouvertes au public au Foyer W. Broche :

- 6^{ème} Concours de Soupes dimanche 2 février 2025
- Après-midi dansante dimanche 16 novembre 2025
- Marché de Noël dimanche 7 décembre 2025

Et, exceptionnellement, un grand « Concours de Belote », sous la présidence de la Fédération Gardoise « Générations Mouvement – Les Aînés Ruraux », réservé aux adhérents du Gard, aura lieu au Foyer W. Broche le vendredi 17 octobre 2025.

Venez nous rejoindre, nous vous réservons un accueil chaleureux, que vous soyez nouvel arrivant, un peu seul, retraité ou pas, ou simplement en recherche d'activités à partager.

A toutes et à tous, meilleurs vœux pour 2025 !!

La Présidente : **Béatrice COLOMBIER**

Contact : 06 49 51 89 30



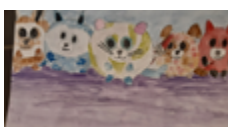
ASSOCIATIONS

L'association Peinture et Arts plastiques

L'association Peinture et Arts plastiques a ouvert les cours et stages pour 2024-2025.

L'activité a lieu au Foyer William Broche, pendant la période scolaire, d'octobre à juin. L'inscription est possible en cours d'année. Les cours et ateliers sont ouverts aux artistes débutants, confirmés et professionnels :

- **Le cours de peinture à l'huile - adulte** : les lundis après-midi de 14h30 à 17h30.
- **Le cours de dessin Modèle Vivant** : un lundi par mois de 12h45 à 14h15 sous réservation.
- **Le cours d'Aquarelle - adulte** : bimensuels, le mercredi de 10h à 12h.
- **Les ateliers d'arts plastiques - enfants-ados** : bimensuels, le mercredi 14h à 16h.



Nouveautés :

- **Stages adultes** : Céramique – Sculpture - Peinture au couteau - Art thérapie - Mosaïque – Bijoux

Manifestations réalisées 2^{ème} semestre 2024 :

- 09/2024 « Forum des associations » organisé par la mairie
- 02/10/2024 « Portes Ouvertes Aquarelle »
- 07/10/2024 « Portes Ouvertes Peinture à l'huile »

Prévisionnelles du 1^{er} semestre 2025 :

- Dimanche 09/03/2025 « Vide Loisirs Créatifs »
- Dimanche 15/06/2025 « Salon des Arts de Saint-Siffret et anniversaire des 10 ans de l'association »

Catherine Vincent

06 26 58 29 16

partpassociationsaintsiffret@gmail.com

ASSOCIATIONS

Entente Bouliste des Garrigues de l'Uzège

Alors que 2024 touche à sa fin, les membres du Conseil d'Administration de l'EBGU vous expriment, en tout premier lieu, leurs vœux les plus chaleureux.

Une nouvelle fois, cette année a été riche en défis en tout genre pour satisfaire au mieux nos adhérents (concours internes, tournois, Trophée des quartiers) mais également nos concitoyens avec l'organisation de concours « ouverts à tous ». Outre ces événements sportifs, l'EBGU a souhaité partager des projets majeurs plus festifs et ludiques avec d'autres associations tels que notre soirée musicale « Oze la pétanque » ou encore notre fête annuelle en partenariat avec nos « voisins » du Tennis Club. Enfin, comment ne pas s'investir au profit de notre jeunesse ? C'est le challenge que s'est lancé, en 2024, l'EBGU en proposant aux écoles de St-Siffret et de St-Maximin de petits cycles pédagogiques pour découvrir notre sport méridional.

Fort de l'engagement et de l'esprit d'équipe de nos membres et bénévoles qui animent notre association, nous sommes impatients de vous proposer, lors de notre prochaine AG du samedi 11 janvier 2025, tout ce que nous pourrions accomplir ensemble lors de la nouvelle année avec comme point d'orgue une exceptionnelle fête annuelle : « la pétanque entre en scène ! »



Bonne et heureuse année 2025 !

Le bureau de l'EBGU

E-mail : ebgu.bureau@gmail.com

www.facebook.com/EntenteBoulisteGarriguesUzege

ASSOCIATIONS

Tennis club de la Pinède

Tentez l'expérience du tennis avec nous ?

Que vous soyez jeunes ou adultes, joueurs confirmés ou débutants, hommes ou femmes, voici quelques raisons qui pourraient vous inciter à rejoindre notre club et pratiquer un sport vraiment épatant et captivant dans une ambiance conviviale.

Savez-vous que :

- Nos tarifs d'adhésion sont les plus bas de la région, 95€/an pour les adultes, 60€/an pour les moins de 18 ans, 40€/an pour les moins de 6 ans (adhésion et licence de la Fédération Française de Tennis comprise).
- Les familles avec enfants bénéficient de remises allant de -10% à -25%.
- Le prix de notre école de tennis est de 115€ par an pour les enfants et 140€ pour les jeunes.
- Si vous êtes compétiteur vous pouvez intégrer une de nos équipes (hommes, femmes et enfants) participant aux différents championnats FFT.
- Si vous êtes un joueur débutant ou confirmé, vous avez la possibilité de prendre des cours collectifs ou individuels avec notre moniteur.

- Pendant les vacances scolaires, notre moniteur organise des stages pour les enfants.



- Vous pourrez participer aux différents tournois organisés par notre club.
- Si vous le souhaitez nous pouvons vous mettre en relation avec d'autres joueurs.
- Le club va organiser un programme festif d'animations tels que : goûter de Noël pour les enfants de l'école de tennis, fête annuelle du club, apéritifs, repas à thèmes, etc...

Nous espérons que ces quelques informations vous donneront l'envie de nous rejoindre.

Contactez-nous au

06 29 15 48 01 (Manuel) / **07 66 30 28 56** (Corinne).

Le comité du TC la Pinède Saint-Siffret

ASSOCIATIONS BRIDGE CLUB DE SAINT SIFFRET

Les débutants au Bridge qui nous ont rejoint cette année ont bien progressé ce qui permet d'associer débutants et joueurs confirmés autour d'une table.

A partir de septembre 2024 nous jouons uniquement le Mercredi à partir de 14h dans la salle du tennis club.

Vous avez envie d'apprendre à jouer venez avec nous. Vous avez envie de former des débutants venez avec nous. Vous avez envie de jouer avec des confirmés venez avec nous.

A Bientôt !

Contact : **Jean Paul Raffin** - 06 61 38 74 94

Allain Coué - 06 40 84 00 26



ASSOCIATIONS Association Sport et Détente

Nous avons repris les activités sportives en septembre avec quelques petits changements puisque Mathias et Guillaume assurent maintenant les cours de gym des matinées.

Planning des cours :

- **Lundi :**
 - **Yoga** avec Marie Lise de 18h30 à 20h
- **Mardi :**
 - **Gym** avec Guillaume ou Mathias de 11h à 12h
 - **Zumba Sentao** avec Paula de 17h55 à 18h
 - **Cross Training** avec Mathias ou Guillaume de 18h à 19h
- **Jeudi :**
 - **Gym** avec Guillaume ou Mathias de 9h à 10h

Dans une ambiance amicale et détendue au Foyer.

Côté manifestations, nous mettons en place des événements dont les bénéfices nous permettent de vous garantir des prix abordables.

Durant le dernier trimestre nous avons organisé notre vide grenier automnal, le réveillon de la Saint-Sylvestre, participé activement au Jurassic Trail et cette année nous avons rejoint l'équipe des bénévoles des Duchesse d'Uzès, association qui œuvre pour octobre rose et sa grande cause.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour des moments sportifs ou conviviaux !

Bonne et heureuse année à tous !

La présidente Christine DAVAL - 06 72 61 59 26

Facebook : Sport et Détente Saint-Siffret ; **mail :** sportetdetentesaintsiffret@gmail.com





ASSOCIATIONS

Tous en Scène

L'association «Tous en scène» a commencé ses «ateliers musicaux» : clavier, guitare, batterie, percussions.

Nous nous retrouvons chaque mercredi (horaires à consulter sur notre site <https://tousenscenesiffret.com>). Ces sessions sont ouvertes à tous et gratuites.

Nous comptons à ce jour une vingtaine d'élèves. N'hésitez pas à venir nous retrouver dans une ambiance ludique et conviviale.

Les boeufs musicaux ont également débuté. Ils ont lieu une fois par mois à la salle de la Péran et permettent à chacun de partager musique et chant autour d'un verre. Prochain rendez-vous à consulter sur notre site.

Le groupe « Choeur de Vinyles », accompagné des enfants de l'école, ont présenté leur concert de Noël le 15/12 à 11H00 à l'espace Briargue (devant l'épicerie du village).

Si vous êtes intéressés pour rejoindre le groupe « Choeur de Vinyles », n'hésitez pas à contacter Jean-Luc au 06 64 05 46 46

L'organisation d'une master class de chant gospel dirigée par la cheffe de chœur Laëtitia UBEDA est prévue fin mars / début avril. Elle se déroulera sur un week-end et est ouverte à tous, inscription limitée, coût à venir (info 06 78 55 86 65). Ces 2 jours de formation se termineront par un concert le dimanche après-midi avec le groupe God'Spell Project accompagné des participants de la master class.

Jean-Yves MILLIAN

Président de **Tous en scène Saint Siffret**
(www.tousenscenesiffret.com)



ASSOCIATIONS

L'APE

Le défi avec une équipe pédagogique de l'école qui n'a que des bonnes idées, c'est qu'il faut en avoir aussi pour assurer leur financement :)

Pour récolter des fonds tout en créant du lien dans le village, l'APE a imaginé 3 nouveaux rendez-vous (en plus des traditionnels goûter d'Halloween, vente de sapins, Loto le 19 janvier et vide-grenier le 8 juin) : la fête de Noël au foyer en décembre dernier, une kermesse à l'école en mars, et une grande chasse aux oeufs dans tout le village pour Pâques.



Ces actions financent, entre autres, les sorties au Naturoptère et au Zoo de la Barben (3500 € environ en plus du soutien de la mairie), l'atelier/concours photo animé par un professionnel, la fabrication d'hôtels à insectes, l'apéritif et la sortie de fin d'année pour tous les enfants, l'achat de livres ou de nouveaux aménagements pour la BCD.

Un grand merci à tous les parents à jour de leurs cotisations, et à ceux qui nous prêtent régulièrement main forte.

A ceux qui souhaiteraient rejoindre le bureau, n'hésitez plus !

COUP DE PROJECTEUR Soins et Sérénité

Le "cabinet d'infirmières", c'est comme un atelier de réparation rapide... mais pour les humains ! On y entre parfois un peu cabossé, avec un pansement de fortune ou un moral en vrac, et on en ressort rafistolé, vacciné, ou avec des ordres précis pour aller mieux. C'est aussi l'endroit où l'on découvre le sourire et la compétence du professionnel de santé. Le cabinet de Briargues entre dans cette définition à l'exception d'une compétence supplémentaire : la kinésio pédiatrique. Nos infirmières comme nos kinés et notre médecin font partie du Pôle Santé de Briargues. Après le coup de projecteur sur notre médecin et nos kinésithérapeutes (gazette 2024) intéressons-nous aux deux dernières activités paramédicales que sont nos infirmières et notre kinésithérapeute pédiatrique.



▶ **Véronique** : Diplômée en 2001 de l'école d'infirmières de Papeete, Véronique débute son activité professionnelle à l'hôpital de Tahiti puis en libéral à partir de 2006 à Moorea. De retour en métropole en 2010 elle exerce pendant 3 ans à la maison de retraite d'Uzès avant d'intégrer le cabinet de Saint Siffret en 2013.

▶ **Christelle** : Dès la fin de ses études d'infirmières à Paris en 1991, Christelle pratique pendant 25 ans au service de réanimation de l'hôpital de Rouen, en réanimation pédiatrique et néonatale. Répondant à l'appel du soleil, elle intègre le cabinet en 2017.



Nos infirmières sont polyvalentes, elles assurent toutes formes de soins : vaccins, prises de sang, toilettes des personnes âgées, accompagnements de fin de vie, soins spécifiques de cancérologie, dialyses.... Disponibles 7 jours sur 7, sachant garder leur calme en toute situation que ce soit face à un patient grognon, une famille inquiète ou un médecin qui formule une demande à la dernière minute. Le métier d'infirmière est un sacerdoce qu'elles assument avec brio.



▶ **Adrien** : Diplômé de kinésithérapie à Paris en 1999, puis diplômé universitaire en rééducation pédiatrique. A exercé dans les Dom Tom puis à Tahiti pendant 10 ans au centre des enfants polyhandicapés. Il est venu s'installer à Saint-Siffret en 2010 intégrant le cabinet de kinés de Philippe Arenò. Mais son attrait pour les soins pédiatriques l'a amené à développer sa propre activité et à s'installer auprès des infirmières en 2020.

La kinésio pédiatrique est spécialisée dans la rééducation et l'accompagnement des enfants, de la naissance à l'adolescence, en cas de troubles moteurs, respiratoires ou neurologiques. traitant des pathologies variées telles que les problèmes respiratoires (ex. : bronchiolite, asthme), les retards moteurs ou troubles du développement (ex. : difficultés à marcher, hypotonie), les pathologies neurologiques (ex. : paralysie cérébrale, myopathies), les troubles musculosquelettiques (ex. : scoliose, torticolis congénital).

SOINS ET SERENITE c'est ce qui qualifie le mieux notre pôle santé de Briargues.

ACTEURS DE SANTE A SAINT SIFFRET

▶ Médecin

Alain KIND
04 66 58 93 63

▶ Cabinet d'infirmières

Véronique et Christelle
06 49 75 58 18

▶ Ostéopathe

Abdelkader ATTIGUI
06 23 81 50 99

▶ Cabinet kinésithérapie et ostéopathie

04 66 22 39 30

▶ Orthophoniste

Audrey MELANO
04 66 74 24 75

▶ Kinésithérapie pédiatrique

Adrien DUPUY
09 77 54 25 95

▶ Naturopathe

Guillaume LAFFAYE
06 45 73 76 24

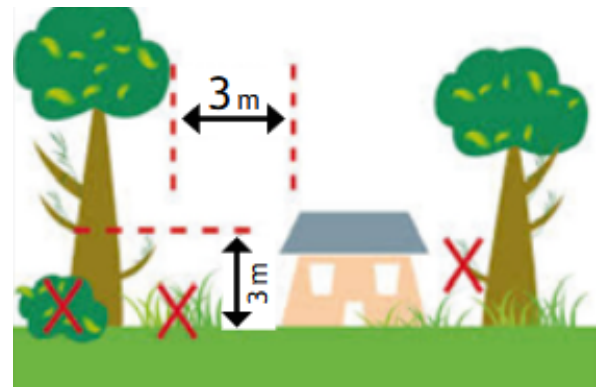
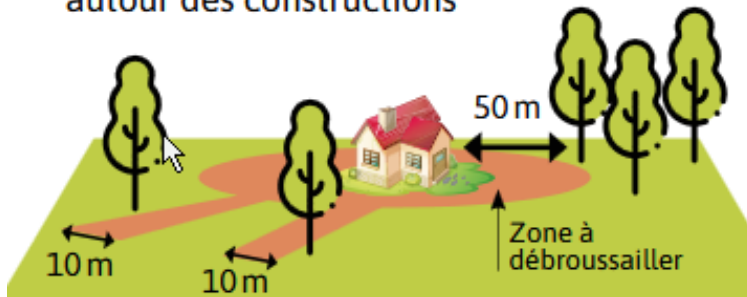


BON À SAVOIR

OLD : continuons nos efforts !

L'incendie constitue un risque majeur pour notre commune. Nous vous rappelons que les obligations légales de débroussaillage continuent à s'appliquer. Elles concernent toutes les parcelles constructibles à l'intérieur ou à moins de 200m d'un massif forestier.

Obligation de débroussaillage autour des constructions



Nous saluons les importants efforts individuels menés en la matière. Associés aux 65 000 € de travaux de débroussaillage conduits par la mairie sur deux ans, ils ont permis de sécuriser les secteurs du village les plus exposés.

Ne relâchons pas notre engagement ! C'est tous ensemble que nous pourrons assurer la protection de Saint-Siffret !

BON À SAVOIR

Recensement

Tous les citoyens français âgés de 16 à 25 ans doivent obligatoirement effectuer leur recensement citoyen, en ligne ou en mairie. Il doit être fait dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire.

Le recensement citoyen est obligatoire. Il permet d'obtenir une attestation de recensement, d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales.

L'attestation de recensement permet de s'inscrire à un examen (brevet d'études professionnelles, baccalauréat, etc.) ou un concours administratif en France avant l'âge de 18 ans.

Vous pouvez faire ce recensement à la mairie de votre commune ou en ligne. Il faudra dans les 2 cas fournir les documents suivants :

- carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- livret de famille à jour ;
- justificatif de domicile (dans le cas d'une inscription en mairie uniquement).

Plus de renseignements sur service-public.fr

Source : <https://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/home/article/a-16-ans-pensez-au-recensement-citoyen>



SGA
Service général pour l'Administration

BON À SAVOIR France Services

C'est nouveau sur notre territoire ! Deux Maisons France Services ouvrent leurs portes ! 11 organismes, un seul lieu ! Déclaration de revenus, demande d'aide au logement, remboursements de soins, dossier retraite, papiers d'identités, inscription France Travail, aide juridique, permis de conduire ...

2 CONSEILLERS ONT ÉTÉ RECRUTÉS SPÉCIALEMENT POUR VOUS ACCOMPAGNER.

Ces services s'installent à la mairie de Lussan tous les vendredis matin et dans le bâtiment Alzon à Uzès trois jours et demi par semaine. A partir du premier trimestre 2025, la Maison France Service de Lussan déménagera dans les locaux du pôle santé à Aubadiac.

Elles s'ajoutent à la tournée itinérante déjà existante dans les villages du territoire.

UN SERVICE DE PROXIMITÉ ATTENDU

L'ouverture de ces deux points d'accueil entrent dans le cadre de la politique de la Convention territoriale globale pensée autour d'avancées sociales pour notre territoire.

L'objectif clairement annoncé est de rapprocher les habitants des communes rurales des services publics plus facilement accessibles en ville : « Nous ouvrons un nouveau guichet unique du service public avec l'Etat pour continuer à mettre de la proximité tant attendue dans un territoire rural. Je suis ravi de contribuer à apporter cette réponse concrète et du quotidien avec les élus et les équipes du Pays d'Uzès. » souligne Fabrice Verdier, président de la Communauté de communes.

Une question sur une de vos démarches administratives concernant la Retraite, l'Assurance maladie, les Impôts, l'Emploi, la Justice, la Poste, les pièces d'identité et permis, le Chèque énergie, les Allocations familiales....

Rendez-vous dans une maison #FranceServices

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France services

Besoin d'aide
pour vos démarches administratives ?

Venez dans votre France services
france-services.gov.fr

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

France services vous permet d'accéder en un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics :



Exemples de services proposés dans les France services :

- Déclarer mes revenus
- Faire une demande de permis de conduire ou de carte d'identité
- Demander une aide (allocation logement, RSA, retraite)
- Créer votre espace Pôle emploi
- Gérer votre compte Ameli



Retrouvez toutes les informations pratiques (horaires, plan d'accès, permanences, nouvelles ouvertures...) sur france-services.gov.fr ou scannez ce QR code





INTERCOMMUNALITÉ

Eau et assainissement

FIN DU TRANSFERT OBLIGATOIRE DES COMPÉTENCES EN EAU ET ASSAINISSEMENT AUX EPCI

La loi « NOTRe », votée en août 2015, prévoyait initialement le transfert obligatoire des compétences communales en matière d'eau et d'assainissement aux communautés de communes et d'agglomération à partir du 1^{er} janvier 2020. Cependant, plusieurs ajustements ont été apportés depuis, permettant d'assouplir cette obligation et de mieux tenir compte des spécificités locales.

D'abord, en 2018, il a été possible de repousser ce transfert jusqu'au 1^{er} janvier 2026 pour les communautés de communes. Ensuite, la loi « Engagement et proximité » a offert la possibilité à ces dernières de déléguer tout ou partie des compétences à une ou plusieurs communes membres. Enfin, la loi 3DS a introduit de nouveaux ajustements, tout en maintenant, jusqu'à récemment, l'obligation de transfert des compétences.

UN CHANGEMENT MAJEUR : LE CHOIX LAISSÉ AUX COMMUNES

Depuis le 9 octobre 2024, les communes ont désormais la liberté de conserver leurs compétences en matière de gestion de l'eau et de l'assainissement. Cette évolution constitue une avancée significative pour les communes comme la nôtre, qui s'étaient préparées de longue date à cette éventualité.

UNE PRÉPARATION EXEMPLAIRE DE NOTRE COMMUNE

Depuis le début de ce mandat, notre commune s'est engagée dans une démarche proactive en matière de gestion de l'eau et de l'assainissement. Nous avons élaboré un schéma directeur pour l'eau et l'assainissement, un document stratégique issu d'un diagnostic précis de nos réseaux, équipements et installations. Ce travail a permis d'identifier les points forts et les éventuelles faiblesses de nos infrastructures, qu'il s'agisse de la distribution d'eau potable ou du traitement des eaux usées.

Cette connaissance fine de nos installations, une analyse comparative des tarifications et emprunts des autres communes, ont également facilité les discussions au sein des commissions communautaires, permettant de défendre au mieux les intérêts de notre commune et de ses habitants lors des négociations sur les conditions économiques du transfert envisagé.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS SUR NOS RÉSEAUX :

- **Linéaire total de canalisations d'eau potable :** 30 885 mètres, équipé de 165 vannes.
- **Volume d'eau mis en distribution :** 200 000 m³/an en moyenne, soit environ 600 m³/jour, avec des pointes à 1 400 m³/j.

Désignation	Eau potable	Assainissement
Part fixe	50 € HT	40 € HT
Part proportionnelle	1,20 € HT/m ³	1,00 € HT/m ³
Redevance Agence de l'eau pour le prélèvement sur la ressource en eau	0,43 € HT/m ³	
Redevance Agence de l'eau pour la modernisation des réseaux		0,01 € HT/m ³
Redevance Agence de l'eau pour la pollution domestique	0,01 € HT/m ³	
Total HT pour 120 m ³	246,8 HT	161,2 € HT
TVA	13,57	16,12
Total TTC pour 120 m ³	260,37 €TTC	177,32 € TTC
Prix de l'eau (part eau potable) pour 1 m ³	2,17 TTC/m ³	1,47 TTC/m ³

UNE GESTION FINANCIÈRE SAINE ET DURABLE

Notre commune dispose d'un budget dédié à la compétence eau et assainissement. Grâce à un excédent cumulé en section d'investissement, nous pourrions envisager de limiter le recours à l'emprunt pour la construction de notre nouvelle station d'épuration. Cette gestion rigoureuse garantit à nos administrés un tarif attractif pour le service eau et assainissement.

UN TARIF PRÉSERVÉ GRÂCE À L'AUTONOMIE COMMUNALE

À Saint-Siffret, le prix du service eau et assainissement est particulièrement avantageux pour nos habitants. En cas de transfert de compétence, nos administrés auraient subi une forte augmentation de leurs factures, conséquence inévitable de l'harmonisation des tarifs au niveau intercommunal.

Avec la possibilité désormais laissée aux communes de conserver leurs compétences, nous aurons, si l'Assemblée Nationale valide la proposition de texte de loi, l'opportunité de continuer à gérer localement ce service essentiel, dans l'intérêt direct des habitants de Saint-Siffret.



Gardons ALABRI

Un diagnostic gratuit pour tous les propriétaires
d'un logement en zone inondable



Le risque inondation concerne plus de 50 000 habitants sur le bassin versant des Gardons. L'EPTB Gardons est en charge de la prévention de ce risque sur ce territoire pour le compte des communautés de communes et d'agglomération.



Pose d'un batardeau devant une porte

A partir de septembre 2024, l'EPTB Gardons lance Gardons ALABRI, une vaste opération de diagnostics gratuits des logements situés en zone inondable !

Quels travaux pour protéger votre logement ?

Les propriétaires peuvent contacter l'équipe *Gardons ALABRI* du bureau d'études OSGAPI, qui a été mandaté par l'EPTB Gardons, pour procéder aux visites des biens et l'établissement d'un diagnostic. Celui-ci détermine la hauteur d'eau dans l'habitation à partir d'un levé topographique puis décrit les travaux à mener.

Il s'agit dans la majeure partie des cas de poser des batardeaux aux niveaux des portes pour empêcher l'eau d'inonder la partie habitable et de causer d'importants dommages. Pour les biens les plus exposés, la construction d'un espace refuge

peut être requise. Ces travaux sont rendus obligatoires par les Plans de Prévention du Risque Inondation (PPRI) pour les communes qui en sont dotées.

Des travaux pris en charge à minimum 80% et jusqu'à 100%

A l'issue du diagnostic, l'équipe *Gardons ALABRI* accompagne les propriétaires pour la réalisation des travaux en facilitant l'obtention de 80% de subvention de la part de l'Etat.

20% supplémentaires de la part du Département du Gard sont possibles sous condition de ressource.

Vous avez dit ALABRI ?

La 1^{ère} opération *ALABRI* a été lancée par l'EPTB Gardons dès 2010. Elle a montré toute son efficacité lors des inondations de 2014 pendant lesquelles certains propriétaires ont été protégés grâce aux batardeaux. *Gardons ALABRI* est la 3^{ème} opération *ALABRI* lancée.

Gardons ALABRI est une opération de l'EPTB Gardons avec le soutien financier de l'Etat, de la Région Occitanie et du Département du Gard.



Espace refuge à l'étage d'une maison

POUR UN DIAGNOSTIC GRATUIT !

Contactez l'équipe ALABRI :

09 74 76 93 52

alabri@osgapi.com

<https://osgapi.com/gardonsalabri/>



INTERCOMMUNALITÉ

Épicerie solidaire

INAUGURATION DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE À SAINT-SIFFRET : UN LIEU D'ESPOIR ET DE SOLIDARITÉ.

Le 8 juillet 2022, le conseil municipal de Saint-Siffret avait délibéré pour déléguer à la CCPU le Droit de Prémption Urbain pour l'achat de la cave coopérative du village, située dans la plaine, route de Bagnols-sur-Cèze.

Ce vendredi 13 décembre 2024, Saint-Siffret a été le théâtre d'un événement porteur de sens et d'espoir : l'inauguration de l'épicerie solidaire de la Banque alimentaire, installée provisoirement dans l'ancien caveau de la cave coopérative.

En présence de Fabrice Verdier, Président de la Communauté de communes du Pays d'Uzès; Jean-Luc Chapon, Maire d'Uzès; Joseph Pronesti, président de la Banque alimentaire du Gard; Dominique Vincent, Maire de Saint-Siffret, et de nombreux élus de la Communauté de communes Pays d'Uzès (CCPU), l'événement a été marqué par des discours empreints d'émotion et d'engagement.



Monsieur le Maire Dominique Vincent a rappelé avec fierté l'histoire de la cave coopérative, construite en 1929, et son rôle dans le développement agricole de la commune, encore riche aujourd'hui de huit agriculteurs actifs. Il a également souligné leurs difficultés, en se réjouissant que notre commune, au travers de ce lieu empreint d'histoire, accueille provisoirement cette épicerie solidaire.

Ce local temporaire, mis gracieusement à disposition par la CCPU depuis le 25 octobre dernier, répond à un besoin urgent : lutter contre la précarité alimentaire qui touche de nombreuses familles sur le territoire. "Ce projet d'épicerie solidaire répond à la question de la précarité alimentaire sur le territoire", a souligné Fabrice Verdier, président de la CCPU.

L'inauguration a également mis en lumière la mobilisation de nombreux partenaires et bénévoles, notamment ceux de la Croix-Rouge d'Uzès. Joseph Pronesti, président de la Banque alimentaire du Gard, a exprimé son admiration pour l'implication exemplaire des élus et habitants du territoire. "Ce que fait Uzès pour la Banque alimentaire est unique en France. Ce modèle devrait inspirer d'autres régions", a-t-il déclaré.

Ce local, bien qu'éphémère, constitue une première étape dans le projet plus large de l'épicerie solidaire, qui s'installera à Uzès dans un nouveau bâtiment d'ici fin 2025. En attendant, ce lieu emblématique de Saint-Siffret, chargé d'histoire, poursuit sa transformation en faveur de projets de territoire.

Qui contacter pour en bénéficier ?

Habitants d'Uzès : le CCAS au 04 66 22 30 28 / ccas.uzes@orange.fr

Habitants de Montaren : le CCAS au 0466221952 / social@montarenetsaintmediers.com

Habitants de St-Quentin-la-Poterie : le CCAS au 04 66 22 90 81 / ccas@saintquentinlapoterie.fr

Habitants des autres communes du territoire : Contactez le Centre Médico Social au 04 66 03 48 00

LE VILLAGE

Au coeur de l'histoire

5^{ème} épisode

Saint Siffret... Histoire et histoire d'eau !!!

Dans les épisodes précédents de la Gazette, nous avons évoqué les temps géologiques, l'arrivée des Homos Sapiens et Néandertaliens dans notre région et les premiers habitats. Nous avons aussi étudié le dieu cornu de Saint-Siffret, pièce majeure de notre patrimoine... Nous abordons maintenant l'ère romaine par une autre pièce fondamentale de notre culture et patrimoine :

« L'aqueduc VINCENT... »

Au pied de Saint-Siffret on trouve les premières traces d'ouvrages humains. Ainsi, au début de notre ère, les Romains captent une eau abondante. Elle est acheminée jusqu'à Nîmes par un aqueduc de 50 km, dont le Pont du Gard est la partie la plus célèbre. L'aqueduc Vincent est donc un élément de notre patrimoine remarquable et révélera certainement encore beaucoup de surprises...

L'origine antique de la découverte sur un champ de notre Maire Dominique Vincent est vite confirmée par les experts comme Guilhem Fabre de la Direction des Affaires Culturelles (DRAC) ; "Nous avons pu rapidement confirmer l'origine antique de cet aqueduc grâce à la présence de mortier de tuileaux, qui est la signature des Gallo-romains", s'enthousiasme Guilhem Fabre dans les colonnes du « Républicain » et les travaux d'analyses sont encore en cours depuis la découverte en février 2023.

Michel FAUPEL



LES BONS MOTS DE MICHEL

- ▶ Les voleurs se sont enfuis par une porte dérobée
- ▶ L'inaction, ça me travaille
- ▶ Il s'est mis à pêcher pour garder la ligne
- ▶ Le cabillaud... le poisson qui a bon dos
- ▶ Le travail du bois, c'est merveilleux... Mais je n'aime pas les gens qui me nuisent
- ▶ Il me paraît bien acerbe pour un Croate

- ▶ Quand Florent Manaudou mettra fin à sa carrière, j'espère qu'il organisera un plot de départ
- ▶ Finalement, la croisière, ça m'use
- ▶ Il vaut mieux ne pas laisser les mamies faire
- ▶ Les ciseaux à bois, et la caravane passe

Extraits des "Perles à rebours"
de Michel Fournier



SECRET DE CUISINE

La Fideuà

Fideuà trouve ses racines dans la ville portuaire valencienne de Gandia.

C'est une spécialité typique des familles de pêcheurs. Son inventeur fait d'ailleurs partie de cette communauté. Selon l'Asociación Gastronómica Fideuà de Gandia, le plat a été créé vers 1912-1914 à bord du chalutier de pêche Santa Isabel.

Ce plat se compose en grande partie de petites pâtes allongées nommées vermicelles. C'est en fait la signification de ce plat en catalan.

CUISSON :

30 min , préparation : 20 min

INGRÉDIENTS pour 4 personnes :

200 g de pâtes fideo (vermicelle de blé dur) ou 200 g de spaghetti cassés en petits bouts
200 g de blancs de seiche , 12 grosses crevettes crues, 12 tranches de chorizo, 1 oignon
2 poivrons (rouge, jaune ou vert), 6 cl de vin blanc, 1 pincée de safran en poudre, 3 branches de thym, 1 feuille de laurier, huile d'olive, 1 citron jaune

INSTRUCTIONS :

Dans une poêle chaude faites revenir le chorizo, réservez. Dans la même poêle, faites revenir le blanc de seiche, ré-



servez. Répétez l'opération pour les crevettes, réservez. Épluchez et ciselez l'oignon, émincez les poivrons et faites les revenir dans la poêle avec un filet d'huile d'olive. Versez le vin blanc.

Ajoutez les pâtes au mélange oignons-poivrons, laissez cuire 12 min. Diluez le safran dans l'eau et versez-le dans la préparation. Mettez le thym et le laurier, salez, poivrez et ajoutez toutes les garnitures aux pâtes, refermez le couvercle du barbecue et continuez la cuisson pendant 5 minutes.

Servez le plat au milieu de la table et partagez !

Tribune de l'opposition

Chères Saint-Siffrétoises, Chers Saint-Siffrétois,

Nous espérons que vous avez pu profiter de cette période de fêtes avec vos familles et ceux qui vous sont chers.

Une nouvelle année commence et malgré nos espérances de début d'année 2024, nous continuons à être privés de nos droits d'élus.

Peu informés sur les sujets qui concernent notre communes, travaux, décisions, informations...Nous essayons néanmoins de rester attentifs et vigilants face aux enjeux cruciaux pour l'avenir de notre village.

Comment ne pas s'interroger sur la lenteur de certains projets de campagnes menés à bien en fin de mandat ?

Ne nous laissons pas berner par des promesses faciles qui ne sont que de la poudre aux yeux des mises en place éphémères alors que nous devons réfléchir et avoir une vision à long terme afin de garantir l'avenir de Saint-Siffret et de ses habitants.

Gageons en ce début d'année, que des jours meilleurs viendront ou la démocratie sera respectée et laissera entendre la voix de tous et la vôtre que nous portons...

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2025.

Nathalie RAYSSIGUIER,
Beatrice COLOMBIER,
André SAUTON

Naissances

BLONDIN Fanny, BOYER Morgane, CALAIS Soan, GRIOLET Gabin, OUARIBA Alma, PRADE Giovanni, RAYNALDY Matéo, VALLESPI Giulia

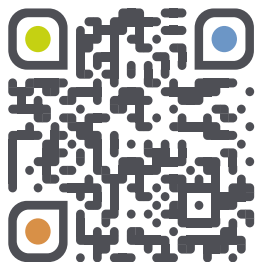
📭 Ils nous ont quitté

BROCHE Pierre, CHÉBAUT Jean-Marc, D'ALETTO Manfredo, CARBON Paul, DARMON David, DÉLÉRIS Paule, FORLINI Christiane, FRANCESCHI Marina, LACUISSE Marcel, MARIANI Charles, ROUX Daniel, SENANEDJ Gérard

👶 Ils se sont dit oui

AZAN David et RODRIGUEZ Ggvelfs-Qui, BEAUCAMP Aurélie et ROSSEEL Patrick, BRUNEL Marie-Francoise et DUPIN Olivier, GILLET Romain et TAVERNIER Fanny, GRALL Sandrine et GUILLOT Olivier

ADRESSES ET NUMÉROS UTILES



HORAIRES MAIRIE

Les bureaux sont ouverts au public les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 14h à 17h et le mercredi matin de 8 h à 12 h.

Service Urbanisme :
les lundis, jeudis et vendredis
de 14h à 17h

Site internet de la Mairie :
<https://mairiesaintsiffret.fr/>

Pour toute information, vous pouvez nous contacter directement par :

Téléphone : 04 66 22 20 64

Email : contact@mairiesaintsiffret.fr

NUMÉROS D'URGENCE

Communauté de Communes Pays d'Uzès
04 66 03 09 00

Urgences médicales : 15

Pompiers : 18 ou 112

Centre anti-poison (situé à Marseille)
04 91 75 25 25

Violences Femmes Info : 3919

Gendarmerie : 04 66 22 54 66

EDF sécurité dépannage : 0810 333 030

GDF intervention d'urgence ou odeur de gaz :
0810 433 030

Hébergement d'urgence : 07 83 34 80 62
(avant 18h – ouvert à partir 2 novembre)

Lieu accueil : rue Bourançon à Uzès



S.I.C.T.O.M.U

Collecte et traitement des ordures ménagères : 04 66 22 13 70

Déchetterie d'Uzès :
Du lundi au dimanche
04 66 22 32 70

Déchetterie de Vallabrix :
Mardi, mercredi, vendredi et
samedi
04 66 22 89 32

Jour de collecte le mardi

© 2025 Mairie de Saint-Siffret - Tous droits réservés

Directeur de publication : Dominique Vincent

Responsable communication : Olivier Law

Conception : AICO - Graphisme : Studio Ekodesign

Crédits photos : Mairie de Saint-Siffret, Unsplash

Imprimerie : Top Office